

Ecône : sous-diaconat et derniers ordres mineurs conférés le 17 mars 2018 par Mgr Tissier de Mallerais

Publié le 20 mars 2018
3 minutes
Séminaire d'Ecône

Cinq nouveaux sous-diacres pour l'Eglise

Le reportage photos des deux derniers ordres mineurs d'acolyte et d'exorciste









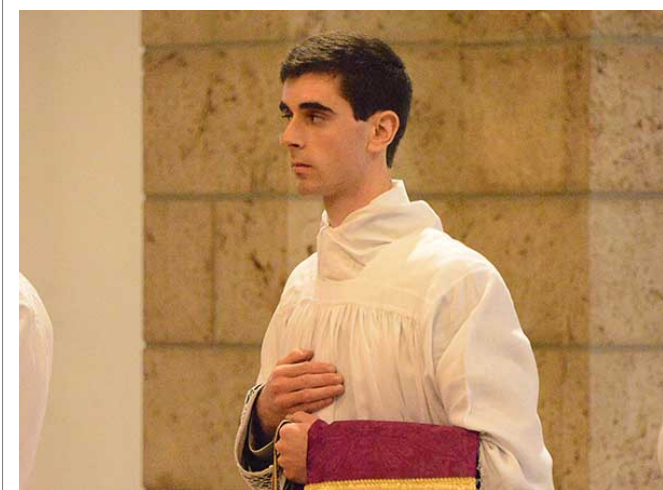
Le 17 mars 2018 , le samedi dit de « *Sitientes* », du nom de l'Introït de la messe de ce jour, 5 jeunes lévites ont reçu le sous-diaconat des mains de **Mgr Bernard Tissier de Mallerais**, évêque auxiliaire de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**.

Ce premier ordre majeur, dans la liste de ceux qui mènent à la prêtrise, implique le don total de soi à Dieu par les vœux de chasteté et l'obligation de réciter le bréviaire au nom de l'Eglise.

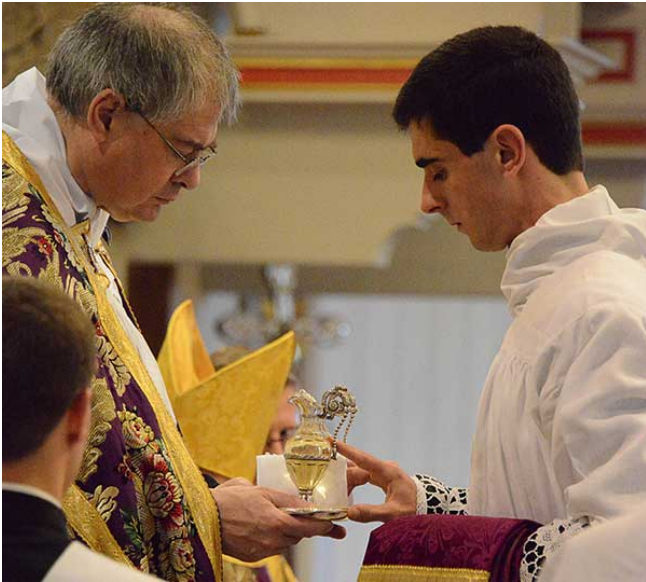
Lors de la même cérémonie douze autres clercs ont reçu les deux derniers ordres mineurs d'acolyte et d'exorciste.

Le reportage photos de l'ordination au sous-diaconat











Après les admonestations concernant leur engagement définitif, les ordinands se prosternent sur le sol, face contre terre dans un signe d'humilité et d'adoration comme l'ont fait avant eux les patriarches et les prophètes.

Puis, à l'unisson avec tous les élus du Ciel, sont chantées les litanies des Saints, la prière préférée de l'Eglise dans laquelle tous les titres méritoires et les œuvres de l'Homme-Dieu sont présentés à la Sainte Trinité. Cette prostration et les litanies précèdent l'ordination au diaconat et aussi à la prêtrise.

Le rôle du sous-diacre est de présenter la patène et le calice au diacre lors des messes solennelles, de verser l'eau dans le calice et de chanter l'Épître. Il est également responsable de la purification des linges sacrés.

En recevant le premier des ordres majeurs, le sous-diaconat, les jeunes lévites s'engagent à présent par un vœu implicite à mener une vie de chasteté perpétuelle (cf. [Code de droit canonique de 1917, canon 132](#)).

Mgr Tissier de Mallerais s'est adressé à eux par les mots suivants prescrits par le Pontifical :

« Mes très chers fils, en recevant cet Ordre, il ne vous sera plus licite de vous détourner de votre but et vous serez toujours obligés d'être au service de Dieu (Pour Le servir afin qu'Il règne) et avec son aide vous garderez la chasteté et resterez toujours engagés dans le ministère de l'Eglise. En conséquence, tant qu'il en est encore temps, examinez-vous et voyez si vous êtes déterminés à persévérer dans votre sainte résolution et à franchir cette étape au nom de Notre Seigneur. »

Outre l'engagement au célibat, les sous-diacres sont tenus de réciter quotidiennement l'intégralité du bréviaire. Durant la cérémonie, le pontife demande au Saint-Esprit de remplir les nouveaux sous-diacres de ses dons, afin qu'ils puissent remplir dignement les hautes fonctions que leur confie l'Eglise.

Prions pour ces vocations et demandons à Notre Dame de susciter de nombreux appels à la vie religieuse dans les familles catholiques.

Sources : Photos du séminaire d'Ecône /La Porte Latine du 20 mars 2018